



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 103652

Texte de la question

M. Michel Lesage interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la politique tarifaire de la SNCF. Après avoir annoncé la disparition de l'offre d'abonnement « IDTGV-max » le 25 janvier 2017, la compagnie a annoncé le 7 mars 2017 la disparition des trains opérant sous la marque « IDTGV » d'ici à la fin de l'année 2017. Les utilisateurs de TGV souhaitant voyager à des tarifs abordables devront désormais se contenter de l'offre « Ouigo », qui présente pour inconvénient principal de desservir des gares périphériques aux métropoles. Aussi, il voudrait savoir quelles actions le Gouvernement souhaite entreprendre afin de favoriser la mobilité des citoyens à des tarifs abordables et de relancer le trafic ferroviaire à grande vitesse.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lesage](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103652

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2532

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)